

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 343)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL749

présenté par
M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 15

À la fin de la deuxième phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« entre en vigueur »

les mots :

« s'applique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.